

COMMENT INSCRIRE VOTRE ÉTABLISSEMENT AU CHALLENGE MOBILITÉ 2022 EN QUELQUES CLICS ?

1 NOMMER UN RÉFÉRENT ÉTABLISSEMENT

Pour participer au Challenge Mobilité, chaque établissement nomme un référent dans sa collectivité sur le site internet challengemobilite-dinanagglomeration.fr
En ligne, vous trouverez toutes les informations relatives à l'opération : un kit de communication téléchargeable avec des supports numériques mais aussi des outils pour une meilleure mobilité !

2 INSCRIRE SON ÉTABLISSEMENT AU CHALLENGE MOBILITÉ

Pour inscrire votre établissement, rendez-vous sur le site challengemobilite-dinanagglomeration.fr à l'onglet « J'inscris mon établissement ». Munissez-vous des informations relatives à l'établissement (nom-adresse-nombre d'agents) pour remplir les différents champs du formulaire.

3 RECEPIONNER LE KIT DE COM'

Un kit de communication est disponible en téléchargement sur challengemobilite-dinanagglomeration.fr
Des goodies vous seront également adressés en septembre afin de les distribuer le jour du challenge.



Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter à challenge.mobilite@dinan-agglomeration.fr



20 SEPT 2022

CHALLENGE MOBILITÉ

4 MOBILISER VOS COLLÈGUES

Plus on est de fous, plus on rit !
Parlez du challenge à vos collègues et proposez-leur de participer !



5 LE 20 SEPTEMBRE
marchez, roulez, covoiturez, prenez les transports en commun, bref déplacez-vous autrement !
N'hésitez pas à organiser au sein de votre établissement un moment convivial autour du Challenge Mobilité.
Distribuez les modes d'emploi aux challengers pour la saisie de leur(s) trajet(s).

Partagez l'expérience de votre établissement sur les réseaux sociaux avec le [#challengemobilite](https://twitter.com/challengemobilite) et en mentionnant Dinan Agglomération !

À noter

Pour les agents n'ayant pas accès à la plateforme en ligne, le référent établissement doit répertorier leur(s) trajet(s) dans le tableau des trajets alternatifs présent dans le kit de com' puis les saisir sur la plateforme avant le **20 septembre à 19h**.

Et le tour est joué, BRAVO !

Nous informerons le référent de chaque établissement des résultats au plus tard le 26 septembre à 12h. Une remise des prix se tiendra au siège de Dinan Agglomération le mardi 27 septembre à 11h.

Merci pour votre participation !

